



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Gymnase intercantonal de la Broye

Un directeur pour le Gymnase intercantonal de la Broye

Le Conseil du Gymnase a désigné M. Thierry Maire au poste de directeur du Gymnase intercantonal de la Broye (GYB). Actuellement directeur adjoint de la Haute Ecole pédagogique du Canton de Vaud, Thierry Maire entrera en fonction dans le courant de l'été 2004. Il aura pour tâche de mener les travaux de mise en place de l'établissement qui ouvrira ses portes pour la rentrée 2005-2006.

Le Gymnase intercantonal de la Broye sera dirigé dès la mi-été par Thierry Maire, 41 ans, actuellement directeur adjoint à la Haute École pédagogique du Canton de Vaud. M. Maire est licencié en théologie de l'Université de Lausanne, titulaire d'un brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire, et formateur d'enseignants. Doyen de l'ancienne École Normale de Lausanne, il a activement participé à la mise en œuvre de la Haute École pédagogique en conduisant l'organisation administrative de ce centre de formation, notamment le transfert des personnels administratifs des anciennes institutions au sein de la HEP.

Au cours des mois qui viennent, Thierry Maire et le Conseil du GYB ont pour tâche d'élaborer les différents aspects pédagogiques et administratifs relatifs au bon fonctionnement de l'établissement, qui ouvrira ses portes pour la rentrée 2005-2006. Afin de mener à bien ce travail, le personnel tant enseignant qu'administratif sera intégré progressivement. Adjoint de direction et administrateur seront ainsi engagés à l'automne, puis une partie du personnel de secrétariat. Le corps enseignant pour l'encadrement des premières volées d'étudiants sera quant à lui désigné au printemps 2005.

En août 2005, le GYB accueillera des classes de 1ère et 2ème année d'école de maturité, ainsi que des classes de 1ère année d'école de diplôme et une classe de

deuxième année provenant de l'actuelle école supérieure de commerce de l'Institut du Sacré Coeur, à Estavayer-le-Lac.

Pour rappel, le 18 mai 2003 les électeurs vaudois et fribourgeois ont voté les crédits permettant la construction du GYB, à Payerne. La convention sur la création et l'exploitation de cet établissement avait quant à elle été signée le 9 décembre 2002 par les Conseils d'Etat des deux cantons, puis approuvée par les Grands Conseils en février 2003.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 juin 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJ - DICS-FR, Isabelle Chassot, présidente du Conseil du GYB, directrice de l'instruction publique, 026 305 12 02

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[040601 - GYB_directeur](#)